



Catastrophe naturelle constatée par arrêté

## NOTICIA

NATURALEZA

**Viernes, 17 de julio de 2020**

## Catastrophe naturelle constatée par arrêté

Suite aux intempéries du 9 au 11 mai 2020, il a été constaté par arrêté par l'état de catastrophe naturelle.



Les Véliziens ayant subi des dommages matériels suite aux inondations et coulées de boue peuvent ouvrir leur droit à la garantie des assurances contre les effets de catastrophes naturelles.

Img src : Freepik